



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Patrimoine

« Plan cathédrales », restauration de monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés, archives

Dossier de presse

Février 2021

Un soutien historique

PLAN DE RELANCE : UN EFFORT DE 2 MILLIARDS D'EUROS POUR LA CULTURE

La culture, marqueur du rayonnement international de la France, au cœur de notre cohésion sociale comme de notre construction intime, a été très durement touchée par la crise sanitaire. Avec 2 milliards d'euros pour la culture, la réponse prévue dans le cadre du plan de relance est massive et globale. L'enjeu pour la culture est à la fois de reconstruire les secteurs artistiques et culturels et de refonder les politiques culturelles, afin de pouvoir soutenir les reprises d'activité et se projeter dans l'avenir.

Le plan de relance a ainsi notamment pour objectif de soutenir le patrimoine dans les territoires.

Détail des mesures

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (614 M€) - Valorisation des métiers d'art et les savoir-faire d'excellence (280 M€)

Le patrimoine innerve les territoires. Or il a cruellement besoin d'être entretenu et restauré, alors que la crise sanitaire a pesé sur les financements. Le plan de relance permettra de lancer de nombreux chantiers de restauration, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité, de rayonnement international de notre pays et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie) dans les territoires.

Le plan de relance permettra notamment de mettre en œuvre un « plan cathédrales » sans précédent, doté de 80 M€ et de soutenir, au-delà des moyens pérennes mobilisés chaque année par l'État, la restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés (40 M€). Au-delà, il permettra également d'accélérer la restauration des monuments nationaux présentés par le Centre des monuments nationaux à travers l'ensemble du territoire (40 M€). Enfin, une enveloppe spécifique de 20 M€ est prévue en faveur de la rénovation d'autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie).

Le plan de relance en Centre-Val de Loire

Le ministère de la Culture, via la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire, a recensé les projets susceptibles d'être financés en 2021 et 2022.

Le mandat prévoit **21,9 M€ selon la répartition suivante :**

- 11,9 M € pour le « plan cathédrales »,
- 3,7 M € pour la restauration des monuments historiques n'appartenant pas à l'État,
- 4,3 M€ pour le réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musée, archéologie, archive),
- 2 M€ pour le réinvestissement dans les monuments nationaux [NB : géré par le CMN et non par la DRAC].

Et plus précisément :

- 11 900 000 € sont fléchés sur les cathédrales de Bourges (18), Chartres (28) et d'Orléans (45),
- 3 728 820 € sont fléchés sur les châteaux de Châtillon-sur-Indre (36), d'Amboise (37) et de Vendôme (41) en tant que MH non État,
- 4 357 836 € sont affectés aux Archives départementales du Loiret.

Ces crédits seront, entre autre, mobilisés en 2021 et 2022 pour financer les entreprises spécialisées et artisans qualifiés, dans les métiers de la restauration du patrimoine tels que les couvreurs, restaurateurs de décors peints, maçons, tailleurs de pierre, compagnons serruriers, restaurateurs de vitraux.

Opération « Une école, un chantier.. des métiers »

Depuis de nombreuses années des projets portés en partenariat avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale existent autour de la transmission du patrimoine dans toute sa diversité, telle que « La classe, l'œuvre ! » dans les musées, « C'est mon patrimoine ! ».

Pour aller plus loin, et s'appuyant sur des initiatives développées il y a plusieurs années en Italie, le ministère de la Culture a ainsi initié l'opération : « Une école, un chantier...des métiers » afin de porter de nouvelles ambitions en faveur de la jeunesse autour des métiers notamment. Ont été ainsi privilégiés des actions d'immersion au cœur des chantiers de proximité des élèves, et posés des principes de rencontre avec les acteurs de l'ensemble de la chaîne patrimoniale, associant l'ensemble des savoir-faire et métiers associés sur leur territoire de vie.

Cette opération a ainsi vu le jour en juillet 2018 en Centre-Val de Loire, et a été inaugurée par des jeunes collégiens de Chartres autour de la restauration du tour de chœur de la cathédrale Notre-Dame. Cela a été une occasion unique de faire découvrir à ces jeunes élèves de 5^e une œuvre exceptionnelle et de leur donner accès à ce grand chantier patrimonial. Ceci au travers de rencontre, visites et ateliers de pratique tout au long de leur année scolaire. Ils ont ainsi été immergés dans la découverte de métiers de la conservation-restauration et à la sensibilisation à l'art de la sculpture.

Dans le cadre des chantiers de restauration lancés dans les mois à venir, la promotion des métiers du patrimoine sera un axe fort de ce dispositif, nombre de jeunes ne connaissant pas forcément ces formations ou ces débouchés (notamment pour les classes de 3^{ème}).

Les monuments bénéficiant du plan France Relance en région Centre-Val de Loire

Cathédrale Saint-Etienne

Bourges (Cher) - Restauration des toitures des bas-côtés nord (travées 6 à 9)



Classée au titre des monuments historiques sur la liste de 1862 et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1992, la cathédrale Saint-Étienne de Bourges est un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique. Elle fait l'objet d'une programmation importante, qui permet chaque année de mener à bien plusieurs opérations d'investissement.

De 2009 à 2019, l'État a investi 8,6 millions d'euros pour la restauration du pilier butant, des gâbles de la façade ouest, des charpentes et couverture du grand comble de la nef, des couvertures des bas-côtés, avec leurs vitraux, et pour la mise en conformité électrique.

De 2020 à 2023, l'État prévoit d'investir 4,5 millions d'euros pour la poursuite de la restauration des toitures des bas-côtés, pour la restauration des baies hautes côté nord, pour la restauration de la couverture de la tour sud, pour l'adaptation des moyens de lutte contre l'incendie.

Montants investis

1,7 millions € au titre du plan de relance, opération incluant la restauration et le doublage des verrières des baies hautes.

Calendrier prévisionnel

Démarrage chantier : novembre 2021

Chantier : novembre 2021 – juillet 2024

Cathédrale Notre-Dame

Chartres (Eure-et-Loir) - Restauration du transept



La cathédrale Notre-Dame de Chartres, classée parmi les monuments historiques par liste de 1862 et inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1979, constitue l'un des chefs-d'œuvre les plus éminents de l'art gothique, tant par son architecture que par l'exceptionnel décor et ensemble de vitraux médiévaux qu'elle conserve.

La restauration du transept, décors et vitraux médiévaux de la cathédrale de Chartres est l'opération majeure du plan de relance du ministère de la culture par son ampleur et son montant financier.

Elle s'inscrit dans le plan général de restauration intérieure de la cathédrale de Chartres engagée par la DRAC depuis 2008.

Ce sont dix corps d'état hautement qualifiés, dans les métiers de la restauration du patrimoine qui vont œuvrer sur cette opération : restaurateurs de décors peints, maçons tailleurs de pierre, compagnons serruriers, restaurateurs de vitraux.

Montants investis

6.7 M€ au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Démarrage chantier : juin 2021

Chantier : juin 2021 – octobre 2023

Cathédrale Sainte-Croix

Orléans (Loiret) - Restauration des arcs-boutants Sud-Ouest (tranche 2) et de la tour d'escalier dite « tour du limaçon »



Sainte-Croix est la plus vaste cathédrale de la région Centre-Val de Loire, portée sur la liste de protection de 1862.

L'opération a pour objet la restauration des arcs-boutants du bas-côté Sud-Ouest du transept Sud, et la tour d'escalier dite « tour du limaçon », dont la partie haute a été démontée par suite de chute de pierre et protégée par une couverture en tôles.

Les arcs-boutants sont des ouvrages fins et élancés particulièrement exposés aux intempéries et aux phénomènes d'érosion. Le fort niveau d'altération des pierres aujourd'hui constaté nécessite une intervention exhaustive et complète de la zone, afin de garantir à ces structures leurs rôles de contrebutement des voûtes. De plus ces ouvrages assurent la canalisation et l'écoulement des eaux pluviales des parties hautes.

Le programme des travaux prévoit, après l'installation technique et la sécurisation des accès chantier, une mise sous cintre des arcs-boutants, pour la reprise des poussées des voûtes. S'ensuivront les remplacements des éléments altérés des claveaux des arcs, des meneaux, remplages et couronnement des arcatures. Les parements conservés seront nettoyés, rejointoyés. Les chéneaux recevront un habillage en plomb. La tour du limaçon sera restaurée et restituée dans sa partie haute.

Montants investis

Financement 100 % État

3,4 M€ TTC au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Chantier : novembre 2021 à fin 2023

Archives départementales du Loiret

Orléans (Loiret) – Construction d'un nouveau bâtiment



Les Archives départementales sont la mémoire du Loiret. Elles collectent, classent, conservent et communiquent tous les documents produits par les structures publiques, mais aussi privées, pour garder une trace de l'histoire locale.

Les Archives du Loiret sont aujourd'hui réparties dans trois bâtiments, devenus inadaptés à l'évolution du métier mais aussi face à l'accroissement annuel des documents conservés.

Ainsi, le Département du Loiret a décidé de construire un nouveau bâtiment pour abriter les Archives départementales, dans le but de les moderniser et de remédier à leur dispersion sur deux sites peu fonctionnels et vieillissants.

Le nouveau bâtiment d'archives a notamment pour vocation de devenir un lieu de rencontre, et d'échanges pour des publics divers et pour des activités variées (visites scolaires, espaces pour des débats, des conférences, des formations ou des expositions). Situé avenue des Droits de l'Homme à Orléans, il sortira de terre au printemps 2023.

Montants investis

Coût de l'opération 32 M€ dont 4 357 836 € au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Lancement des études : septembre 2020

Livraison du bâtiment : printemps 2023

Château de Châtillon-sur-Indre

Châtillon-sur-Indre (Indre) – Sécurisation de la terrasse et restauration de la façade ouest du logis



Commandité par Pierre de la Broce, chambellan et favori du roi Philippe III le Hardi, le château de Châtillon-sur-Indre a été rapidement construit de 1274 à 1278, sur un plan qui servira de modèle pour le logis royal de Loches. À la Révolution, il a été vendu à la découpe en quatre lots et les intérieurs ont été compartimentés en logements. En 1935, un patronage laïc a été aménagé dans le corps de logis principal par l'architecte Laprade. A l'abandon depuis de nombreuses années, la commune est devenue

propriétaire de l'ensemble en 2010. Le château et ses abords immédiats ont été classés au titre des monuments historiques en 2011.

Après une étude patrimoniale et programmatique en 2015, afin de déterminer les urgences sanitaires et de définir des orientations pour une réutilisation pérenne des lieux, des travaux d'urgence ont été menés par la DRAC en 2018. C'est l'existence de cette étude, véritable outil de programmation sur le long terme, et la volonté manifestée par la mairie d'entreprendre la reconquête du site, qui a motivé l'inscription de la restauration du château de Châtillon-sur-Indre au plan de relance.

Parmi les différentes utilisations envisagées, la collectivité a finalement décidé d'installer une maison labellisée France Service. Ce choix doit participer à la revitalisation du centre-ville.

La DRAC et la commune se sont entendues sur un programme pluriannuel de travaux comprenant la sécurisation de la terrasse et la restauration de la façade ouest du logis.

Montants investis

Programme pluriannuel de travaux d'un montant de 1 120 000 € HT, dont 672 000 € au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Démarrage chantier : septembre 2021

Chantier : septembre 2021 – décembre 2024

Château de Vendôme

Vendôme (Loir-et-Cher) – Restauration du châtelet et de la tour de Poitiers



Le château de Vendôme, classé au titre des monuments historiques sur la liste de 1840, appartient à la commune depuis son rachat en 1932.

Fief historique des ducs de Vendôme, il est bâti sur une butte qui surplombe la Ville. Son aspect ruiniforme actuel est l'héritage d'une longue période de déchéance engagée dès le début du XVIIIe siècle et la reprise du site par Louis XV en 1724, accélérée sous la période révolutionnaire par la vente du site castral à un « entrepreneur de travaux publics ». L'effondrement d'une tour du front oriental en 2010 témoigne d'un état sanitaire globalement défaillant. Une première campagne de travaux de sécurisation d'urgence du châtelet a été initiée en 2020.

L'inscription de la restauration et de la mise en valeur du château de Vendôme dans l'actuel plan de relance donne les moyens à la commune maître d'ouvrage de conduire un projet dont l'envergure dépasse ses ressources propres. Le projet a fait l'objet d'une étude d'évaluation rendue en janvier 2019 par le cabinet Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques, et validée par la conservation régionale des monuments historiques en septembre 2019. La première campagne de travaux identifiée dans l'étude porte sur le châtelet et la tour de Poitiers.

Montants investis (estimation)

1 494 000 € HT, dont 896 820 € au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Chantier : 2021 – 2023

Château royal

Amboise (Indre-et-Loire) – Restauration de la chapelle Saint Hubert, terrasse et rempart sud-est



Le programme de restauration prévu à la chapelle Saint Hubert porte sur les charpentes et couvertures, ainsi qu'une reprise de maçonnerie des façades. Une harmonisation des pierres et une restauration des sculptures et verrières est également prévue.

En parallèle, est prévue la reprise du parvis et de l'étanchéité des terrasses adjacentes.

Dès mars 2021, si possible, à titre de mesure conservatoire, une instrumentation du site et des sondages archéologiques auront lieu sur le rempart Sud-Est. Le programme de restauration prévoit une modification du profil de la terrasse supérieure, par la suppression de 2 mètres de remblai, ainsi qu'une consolidation des maçonneries en élévation du rempart.

Montants investis (estimation)

- Chapelle Saint Hubert : 1.824.258 € TTC

- Rempart Sud-Est : 1.822.462 € TTC

Total arrondi à 3,6M€ TTC au titre du plan de relance

Calendrier prévisionnel

Démarrage chantier : novembre 2021

Chantier : fin 2021 – fin 2023